



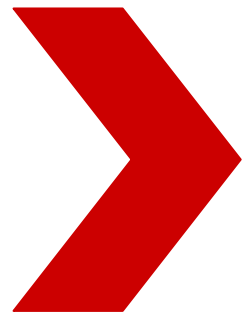
barcamp

« Réinventer le débat public »

samedi 17 octobre 2015
14h - 18h



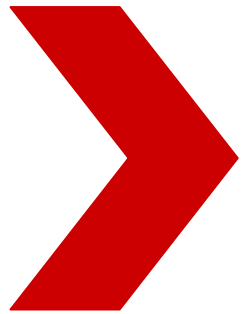
Qu'est-ce qu'un barcamp ?



Rencontre, non-conférence ouverte, qui prend la forme d'ateliers-événements participatifs où le contenu est fourni par des participants qui doivent tous, à un titre ou à un autre, apporter quelque chose au barcamp. C'est le principe « pas de spectateur », « tous participants »



Pourquoi un barcamp sur le débat public



Organisée dans le cadre de la semaine de l'Innovation Publique, avec le soutien actif du NUMA, la CNDP a initié une démarche participative innovante, peu utilisée dans les concertations.

Avec le format « barcamp », la CNDP a souhaité travailler hors les murs pour être au plus près des demandes citoyennes en matière de participation. En invitant chacune et chacun à proposer des angles de réflexions et de travail pilotés par des apporteurs d'idées, la CNDP poursuit sa rénovation de ses méthodes et des ses outils. Tous les arguments et toutes les idées permettront d'enrichir ses réflexions.



➤ 1 après-midi

➤ 100 participant.e.s

➤ 14 propositions

➤ 8 ateliers





Les 8 ateliers



Urbanisme collaboratif

Recenser les bonnes pratiques de co-construction

Reconnaissance de l'expertise d'usage

Comment faire pour que le débat public ne soit pas instrumentalisé ?

Un débat public : pour quels publics ?

Articulation du présentiel avec les outils numériques

Qu'est-ce qu'une bonne décision ?

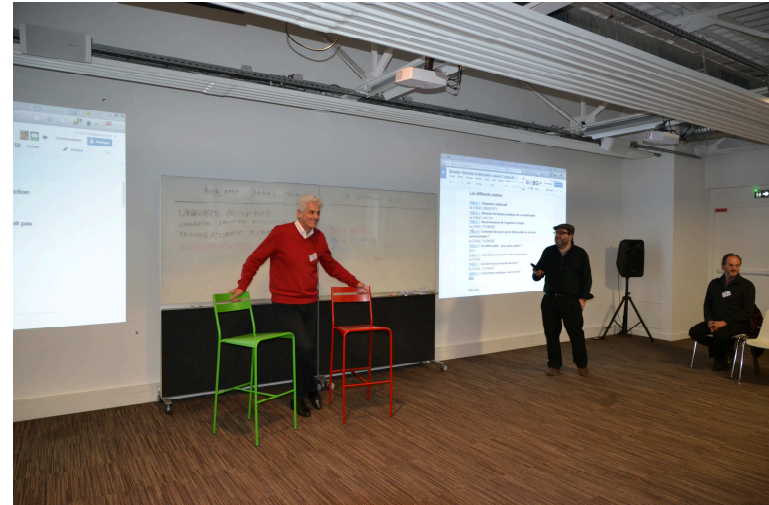
Concertation publique, source de loi





Un après-midi riche d'échanges et de partage d'expériences





Restitution en plénière



Constat

- Dans un climat général de défiance et désengagement vis-à-vis du politique, l'on constate que les projets d'urbanisme et d'aménagements font l'objet de plus en plus de contestations.
- Nous sommes dans une phase de remise en cause croissante des méthodes et des cadres traditionnels de conception des projets et de prise de décision.
- Les logiques de départ des projets, à toutes les échelles, ne sont pas suffisamment débattues et l'intégration des citoyens consiste souvent, dans le commentaire de la décision.
- Il y a un décalage de temps, notamment entre le temps de la participation et le temps du projet discuté.

Propositions

- Expérimenter des dispositifs en mesure d'intégrer l'intelligence des habitants - qui donne par ailleurs l'intelligence aux infrastructures - et reconstruire ainsi la confiance dans la parole de l' élu mais aussi de l'expert.
- Développer des cadres capables de faire émerger à la fois des médiateurs pour fluidifier le dialogue entre les citoyens, les experts, les élus et des trajectoires de naissance des propositions pour comprendre comment elles se sont développées et réduire le risques d'instrumentalisation.
- Mettre en place des processus participatifs 2.1 et 3.0 et favoriser la dimension résiliente de l'approche collaborative en urbanisme afin d'éviter le caractère irréversible de la décision en urbanisme, de permettre l'évolution des projets et l'*empowerment* des participants



« La procédure participative doit avoir lieu dès la genèse du projet. »

Recenser les bonnes pratiques de co-construction

Constat

- On débat du projet mais très peu des principes à la base d'un service.
- Les besoins sont préalablement identifiés ou supposés au lieu d'être repérés avec les citoyens. De la même manière, avant de discuter des projets, on consacre très peu de temps au diagnostic partagés et co-produits des territoires concernés.
- Il est difficile de repérer comment les paroles des citoyens sont intégrés par les décideurs. L'articulation du processus participatif avec la prise de décision est peu claire et identifiable.
- L'accès à l'information est souvent difficile à cause à la fois de la disponibilité et de l'intelligibilité des informations et des compétences des citoyens.
- L'information n'est pas systématiquement liée à la formation de publics participants sur le sujet débattu.

Propositions

- Définir une méthode de co-construction sur les sujets prioritaires et les territoires correspondants .
- Accepter le principe que si on s'engage à co-construire, il faut être conscient de nos peurs et travailler dessus.
- Multiplier les débats mobiles et virtuels en veillant à leur animation tout comme pour les réunions publiques.
- Éduquer à la co-construction dès l'enfance.
- Privilégier les méthodes de travail qui s'appuient sur des sous groupes de travail avec des supports méthodologiques, et sur une remise en commun en plénière et des temps de restitution collective.
- Appliquer plus souvent le dispositif des Conférences de citoyens.
- Laisser des temps pour proposer, réfléchir, choisir et tester.



« Pour co-construire avec des publics nombreux et différents, il faut du temps pour se connaître, se comprendre, proposer, choisir puis tester. »

Atelier 3

Reconnaissance de l'expertise d'usage

Constat

- Expertise d'usage : une notion souvent trop floue.
- L'expertise d'usage est souvent perçue comme une négation du politique ou de la décision.
- Difficulté à relier l'expertise d'usage à l'action politique sur un temps long et tout au long d'un débat public.
- Sous évaluation de la nécessité et de la légitimité de l'expertise d'usage.

Propositions

- Imaginer des universités citoyennes/d'usagers dans chaque ville pour informer les habitants sur un avant projet et finaliser l'expression d'usagers.
- Former les usagers à la technicité du débat, du dossier, du projet.
- Donner aux habitants les moyens de traduire, de rédiger ou de dessiner la parole publique, par le recours à des écrivains publics ou des dessinateurs.
- Durant les débats publics, les CPDP doivent s'obliger à consulter systématiquement les usagers et reverser au débat cette expertise d'usage.
- Formaliser un temps « pré débat » avant le début du débat public pour permettre aux habitants d'imaginer une opinion et de formaliser leur proposition.



« Il faudrait imposer des rencontres des associations d'usagers pour affiner la question de l'usage avant le début du débat public. »

Comment faire pour que le débat public ne soit pas instrumentalisé ?

Constat

- Le débat public et les conditions dans lesquelles il est mené font l'objet d'une défiance.
- Il est perçu comme un outil pour « endormir les citoyens » et comme instrumentalisé : par le porteur de projet, par le politique, par les médias.
- Un poids très fort des professionnels de la parole (élus, association), dans le débat public, et qui monopolisent la parole par rapport à celle des citoyens
- Une difficulté croissante à faire dialoguer des points de vue très contradictoires voire en forte opposition (radicalisation des termes du débat)
- Les débats sont souvent imprégnés d'absence de confiance.

Propositions

- Bien repérer et élargir la cartographie des parties prenantes.
- Multiplier les formats et les dispositifs participatifs (utilisation des outils numériques, ateliers, débats délocalisés, débats mobiles).
- Reprendre les bonnes méthodes expérimentées « hors débat public », telles que le Débat planétaire sur l'énergie et le climat.
- Co-élaborer les cahiers des charges des bureaux d'études entre le porteur de projet et les parties prenantes.
- Améliorer l'intelligibilité et l'accès à l'information sur laquelle se base le débat public et en rendant cette information compréhensible par tous et toutes.
- Repenser la temporalité du débat (s'affranchir du calendrier électoral) et le moment de la saisine.



« Comment faire dialoguer des points de vue divers et contradictoires et créer les conditions d'un dialogue transparent et constructif ? Comment créer les conditions de la confiance ? »

Atelier 5

Un débat public, pour quels publics ?

Constat

- Des publics trop homogènes et habituels (retraités, Nymbistes, élus).
- Le cadre des réunions publiques n'est pas en résonance avec la diversité des publics.
- Les absents : un public difficile à mobiliser.
- La technicité de enjeux « repousse » le publics les moins motivés, formés, expérimentés.
- Une manque d'explication claire du cadre du débat en termes de la question posée, de qui et comment sera prise la décision, de l'impacts de la parole citoyenne sur la décision.

Propositions

- Lancer une étude sociologique en amont du débat pour identifier les publics présents en réunion et en creux les absents du débat.
- Optimiser et cibler la communication.
- Améliorer la représentativité du public en ayant recours à un panel de citoyens, qui accompagnerait la CPDP au fil du débat selon des modalités à définir.
- Améliorer la notoriété de la CNDP et acculturer massivement et durablement les Français au débat public.



« Il est important de responsabiliser les relais identifiés en amont pour les impliquer véritablement dans l'organisation du débat, dans la mobilisation des publics à l'échelle micro-locale. »

Atelier 6

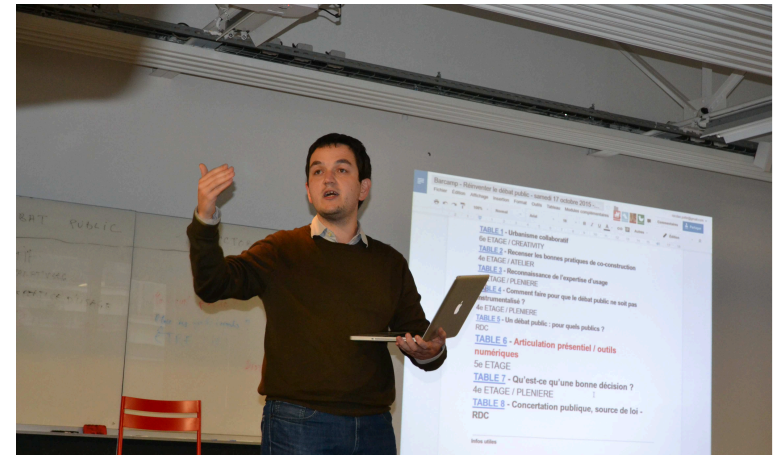
Articulation présentiel et outils numériques

Constat

- Le numérique, un outil incontournable à l'heure actuelle pour pratiquer et développer la participation citoyenne.
- Manque d'une véritable culture et alphabétisation numérique chez tous les acteurs de la participation.
- Les coûts d'entrée dans le numérique ne sont pas les mêmes pour tous.
- Le numérique n'évacue pas les limites des démarches participatives et de leurs poids effectif sur la décision.
- Faible articulation des outils numériques avec les projets politiques dans lesquels ils s'insèrent.

Propositions

- Personnaliser les outils en favorisant la créativité et l'innovation : adapter sa stratégie aux contraintes des différents espaces.
- Porter la parole du débat ailleurs et les paroles d'ailleurs dans le débat.
- Avoir la préoccupation de capter la « parole sauvage ».
- Utiliser davantage le numérique pour diffuser non seulement la parole, mais aussi les bonnes pratiques et les bonnes méthodes.
- Prendre en compte la révolution des données.



« Le numérique permet en outre d'atteindre d'autres publics, notamment les jeunes et les personnes plus fragiles socialement. »

Atelier 7

Qu'est-ce qu'une bonne décision ?

Constat

- Manque de consensus sur les bons fondements d'une bonne décision.
- Difficulté du public à se reconnaître dans la décision.
- Une bonne décision, est-ce vraiment une décision qui n'est pas contestée ?
- La minorité bruyante qui agit avec force et violence est-elle tolérable dans la force de décision ?
- Les choix des maîtres d'ouvrage ne sont pas systématiquement bien expliqués et argumentés.
- Le politique tranche souvent sur les choix techniques en instaurant une asymétrie entre le poids du scientifique et celui du politique.
- Les décisions oublient trop souvent les opinions minoritaires.
- De plus en plus les décisions posent problème non seulement pour leur contenu, mais aussi pour la façon dont elles sont prises.

Propositions

- Renforcer le rôle du diagnostic partagé pour partir sur une base d'accord quant à la problématique de fond du débat.
- Prévoir un temps et un cadre pour s'assurer de la connaissance du projet des participants au débat.
- Relier la décision à l'histoire d'un territoire et non seulement à son développement futur en prenant en compte les spécificités locales.
- Mettre en place un groupe de jurés ou un panel de citoyens qui puisse être informé par chacune des parties prenantes.
- Poser systématiquement la question de la non-décision.



« Il faut reconfigurer le débat pour que ce soit également une fenêtre d'opportunité pour accompagner les citoyens dans la proposition d'alternatives en leur donnant les moyens de proposer un projet. »

Atelier 8

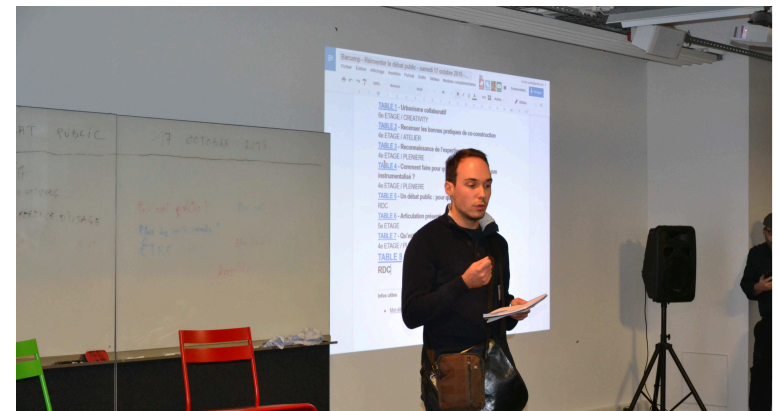
Concertation publique, source de loi ?

Constat

- Un faible poids et place de la concertation dans les prises de décisions publiques.
- Le débat public souffre d'un manque de légitimité quant à sa capacité de devenir une source de lois.
- Difficultés à envisager l'indemnisation des participants à un débat public.

Propositions

- Pousser le rôle de la CNDP pour qu'elle fasse le relais entre le débat public et le débat au sein de institutions décisionnaires et donner ainsi de la continuité au débat public entre en le déplaçant sur la sphère strictement politique
- Faire émerger lors de chaque débat public la dimension de l'intérêt général pour que les résultats deviennent pertinent et intéressants pour le droit et son évolution
- Intégrer la notion de consultation dans la Constitution afin que son principe se diffuse dans les institutions



« Introduire la notion de concertation dans la constitution pour d'autres thématiques que l'environnement, afin que tous les projets de loi puissent être soumis à concertation. »

« Les restitutions montrent la richesse assez incroyable des questions qui se posent tous les matins à la CNDP. Ces sujets sont au cœur des insatisfactions des citoyens par rapport à la décision publique. Il faut travailler pour reconstruire la confiance des citoyens. »

*Christian Leyrit
Président de la CNDP*





Les échanges se poursuivent...





MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS !

debatpublic.fr



Photos du barcamp

<http://urlz.fr/2ANR>



DebatPublic



CNDPdebatpublic



contact@debatpublic.fr